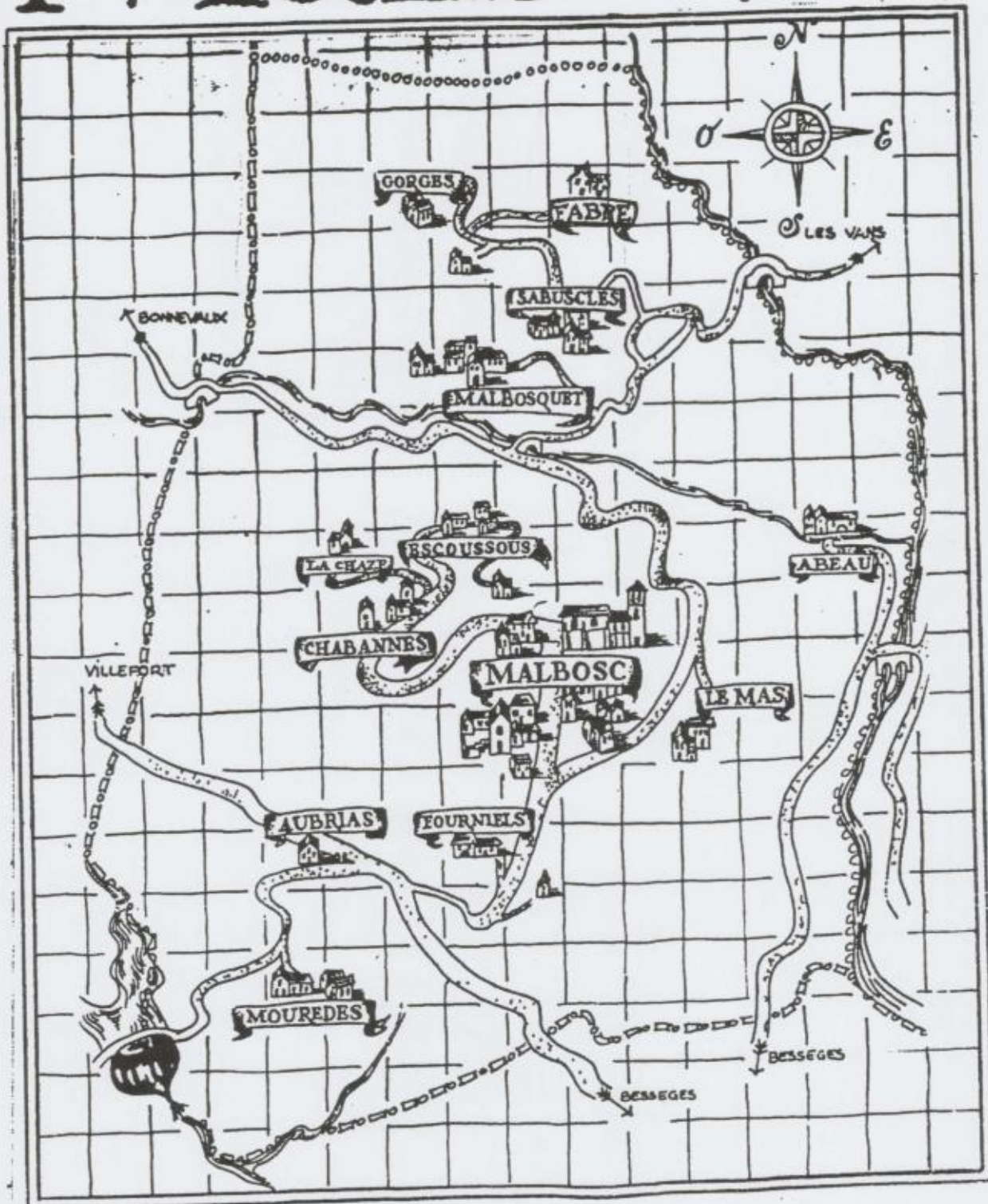


Malbosc



informations municipales

S O M M A I R E

- F. 2 LE MOT DU MAIRE
- P. 3 Réunion du conseil municipal le 26 Novembre 1986
- . Aménagement cour école
 - . Allocation forfaitaire scolaire
 - . Voirie
 - . Présentation du dossier O.P.A.H.
- P. 4 L'O.P.A.H.
- . Qu'est-ce qu'une OPAH
 - . Déroulement d'une "
 - . Intérêts d'une "
- P. 5 . Les aides financières pour les particuliers
- . Propriétaires occupants
- F. 6 . Propriétaires Bailleurs.
- . Où se renseigner.
- Programme complémentaire du Ceil Général
- P. 7 Réunion du Conseil Municipal du 6 février 1987
avec la participation de M. ROUX Conseiller
général.
- P. 8 . ETAT CIVIL - Récapitulatif de 1986
- Bureau d'aide sociale : Dons.
- F. 9) L'Histoire : "LA REVOLUE DES MASQUES ARMES "
- P. 10)
- F. 11 Tribune Libre : texte de Brigitte CRIBLEZ.

* * * * *

A N N O N C E

L'instituteur de l'école de Malbosco cherche toujours à louer une maison sur la commune.

Téléphone : M. JOFFRE 75.36.90.88

LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

Ce numéro étant le premier de l'année, j'en profite pour vous faire part de tous mes vœux pour 1987.

Bonne santé à tous, heureuse, saine et longue vie aux anciens ; meilleures perspectives d'avenir pour les jeunes.
Bien sûr, cela semble irréel et pourtant c'est bien ce qu chacun de nous porte au fond de son cœur.

Voici l'hiver qui semble entré dans une phase plus clémente ; nous avons pourtant vécu quelques journées fort pénibles. Il me semble qu'elles sont passées mieux que l'année précédente, peut-être que l'expérience rend sage.

Ceci étant dit, il n'en reste pas moins vrai que cette année 86 a été une année noire pour notre commune. Neuf décès pour un si petit nombre d'habitants cela est énorme. Que toutes les familles qui ont été si cruellement éprouvées, trouvent ici l'expression de toute ma sympathie et mes biens sincères condoléances.

Pourtant la vie continue. Notre école risque de s'avérer trop petite ainsi que la garderie municipale, on a pu recenser 30 enfants de deux à douze ans. Il y a fort longtemps que cela ne s'était vu, même si l'on compte que dans ce nombre, figure les enfants de Bonnevaux.

Lors de la réunion publique sur l'OPAH, 18 personnes se sont faites inscrire pour des travaux, c'est un succès. Si d'autres personnes désirent se faire inscrire, il en est encore temps mais il faut qu'elles se rendent à la permanence qui a lieu le 3ème jeudi de chaque mois à la Mairie des Vans de 14 H 30 à 16 H 30. Qu'elles se hâtent.

Pour la première fois en novembre nous avons organisé un loto pour le 3è âge, il a été pleinement réussi. Espérons que nous ferons encore mieux la prochaine fois. Le repas traditionnel lui aussi a été très bien. Nos anciens apprécient surtout de se retrouver. Pour certains c'est la seule occasion de se voir.

En cette année écoulée, nous avons pu effectuer les travaux de réparation de notre voirie qui avait été malmenée l'hiver précédent. Certains ont pu s'étonner de ne plus voir sur nos chemins notre T.U.C. Olivier Piolet. C'est tout simplement que nous n'avions plus le droit de lui renouveler son contrat et s'est bien dommage car il était apprécié et estimé de tous.

Prochainement vont commencer les premiers travaux de l'adduction d'eau de Chabannes Les Escoussous. Cela fera pas mal de travaux depuis 1977 pour amener un peu de bien être dans nos hammeaux. Après l'année passée le renforcement électrique sur Chabannes cela va être celui de Fourniels et La Fermigère pour l'alimentation des mas environnants.

Vous pouvez constater qu'avec les moyens limités qui sont les nôtres, votre municipalité ne reste pas inactive. Mais hélas, tout ne peut pas être fait en même temps et je sais bien que certains sont déçus car ils n'ont pas encore obtenu ce qu'ils demandent. Nous ne pouvons pas faire en un mandat ce qui n'a pas été fait pendant des dizaines d'années.

En souhaitant pouvoir faire d'autres réalisations, je reste votre tout dévoué Maire.

M. GARIDEL Noel

Maire.

Réunion du Conseil Municipal: le 25 Novembre 1986

Absents : MM. Chamborédon Michel, Tilly Jean Michel, Louche Pierre
Melle Oziol Christiane.

1°) Aménagement de la cour de l'école :

L'association "Ecole buissonnière" propose au conseil municipal le dossier pour un aménagement démontable de la cour de l'école comprenant :

- panneau de basket ball
- sautoir scolaire
- jeux d'escalade et tobogan
- jeux pour les plus petits
- installation d'un grillage plus élevé
- réfection des trois portillons.

Le Maire propose de demander une subvention au Conseil Général pour cet aménagement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander cette subvention et donne mandat au maire pour effectuer les démarches qui s'imposent.

2°) Allocation forfaitaire scolaire 85-86 :

Cette Allocation d'élève à 147 F.

Le conseil municipal approuve le devis estimatif des dépenses d'achat de balle, ballons, mini basket et cerceau pour l'année considérée.

3°) Indemnité de préparation des documents budgétaires :

Le Maire expose au conseil municipal qu'un arrêté du 16.09.83 autorise les communes à ouvrir à leur budget un crédit spécial pour la préparation des documents budgétaires.

Il propose d'allouer au Percepteur une indemnité annuelle de 200,00 F.

4°) Voirie :

Le maire propose de demander à nouveau la départementalisation du chemin de Mourèdes.

De revoir la longueur des voies communales en classant comme voiries communales tout ce qui est goudronné.

(A noter : la subvention départementale est en fonction de la longueur de la voirie et multiplié par deux - pour les routes de montagne.)

5°) M. Kieken propose d'inviter M. ROUX Conseiller Général, afin d'évoquer avec lui les problèmes de la commune, lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

6°) Présentation du dossier de l'O.P.A.H. (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat).

(voir détails ci-après).

L' O.P.A.H.

QU'EST CE QUE L'O.P.A.H. ?

Un contrat pour 3 ans entre :

- l'Etat
- Une commune ou un syndicat de communes
- l' ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

Pour :

- les particuliers
- les communes

Avec :

- pour les particuliers : des aides financières avantageuses et des crédits réservés, ainsi qu'une aide à la décision.
- pour les communes : une aide à la décision.

* * * * *

INTERET D'UNE O.P.A.H.

- Relance du bâtiment
- Incidence directe sur les finances communales : taxe d'habitation.
- Amélioration des conditions de vie : des personnes âgées des familles.
- revitalisation du secteur concerné : apport d'activités nouvelles changement du cadre de vie, éventuellement apport d'une population nouvelle par la réhabilitation de logements actuellement vacants.

* * * * *

DEROULEMENT DE L'O.P.A.H.

1ère année : phase d'étude

2è, 3è et 4èmes années, : phase de réalisation.

A partir de Janvier 1987 : Réunion publique d'information dans chaque commune (MALBOSC : 8 janvier)

Visites des logements des propriétaires intéressés pour : établir un diagnostic du bâti, élaborer un plan de financement, éventuellement monter les dossiers de subventions.

A partir de Juin 1987 : rédaction et rendu de l'étude.

* * * * *

DES AIDES FINANCIERES POUR LES PARTICULIERS :

- Ne pas commencer les travaux avant de se renseigner.

L'OPAH concerne uniquement les résidences principales anciennes :

- . Les logements occupés par leur propriétaires (ou usufruitiers)
 - une subvention : la prime à l'amélioration de l'habitat (PAH) soumise à des conditions de revenus.
 - un prêt ouvrant droit à l'Aide personnalisée au logement (APL)
 - éventuellement, des subventions des caisses de retraite.
- . Logements loués ou qui le deviendront :
 - une subvention : la subvention de l'ANAH (pas de conditions de revenus).
 - si le logement est conventionné, l'APL pour le locataire en fonction de ses revenus.
 - prêt conventionné pour le propriétaire.

* * * * *

PROPRIETAIRES OCCUPANTS :

PRIME à l'amélioration de l'habitat (PAH)

Quels travaux : WC, salle d'eau, chauffage, toiture, isolations, etc...
Mise aux normes totale ou partielle.

Conditions de revenus et d'ancienneté du logement (+ 20 ans)

Montant de la subvention

Pendant l'étude d'OPAH :

Pour les + de 65 ans : subvention de 25 % dans la limite de 17 500 F ou forfait si travaux partiels.

Pendant la réalisation de l'OPAH :

Pour tous : subvention de 25 % dans la limite de 17 500 F ou forfait si travaux partiels.

Prêt conventionné : amélioration seule avec APL

Taux environ 10 %

L'APL : Aide personnalisée au Logement, versée par la Caisse d'allocations familiales ou MSA, vient en déduction des mensualités de remboursement. Elle est ouverte à tous les ménages et son montant varie selon les revenus et le nombre des personnes.

* * * * *

PROPRIETAIRES BAILLEURS :

SUBVENTION DE L'ANAH.

Conditions à remplir :

- . Logement construit avant 1948 (sauf pour économie d'énergie, avant 1975).

- . Vacant ou déjà loué
- . absence d'un élément de confort : wc, salle d'eau, chauffage.
- . travaux faits par les artisans.
- . engagement de location 10 ans
- . Si paiement pendant 2 ans de la TADB : travaux partiels possibles (autrement mise aux normes).

MONTANT :

- . Pendant l'étude d'OPAH : en moyenne 20 à 30 %
- . Pendant la réalisation d'OPAH : en moyenne 35 à 45 %

Le conventionnement (facultatif)

- . engagement de location 9 ans
- . Loyer conventionné
- . APL pour le locataire.

* * * * *

OU SE RENSEIGNER ?
QUI CONTACTER ?

- Permanence à la Mairie des VANS : 3è jeudi de chaque mois de
114 H 30 à 16 H 30
Tél : 75.37.21.31

- GAL.PACT : 25 avenue Clément Faugier 07000 PRIVAS
Tél : 75.64.35.08

7°) PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 86 DU CONSEIL GENERAL :

Opération : A.E.F. de Chabannes

Le maire rappelle au conseil municipal l'avant projet détaillé dressé par la D.D.A. et s'élevant à la somme de 150.000 F HT

Les travaux prévus comprennent les travaux d'A.E.F. de Chabannes
Il indique que cette opération est inscrite au programme et propose d'assurer le financement de la façon suivante :

- . Subvention (taux 40 %) 60 000
- . Autres ressources 90 000

Le conseil municipal après en avoir délibéré, adopte le plan de financement proposé et prend l'engagement d'inscrire au budget les ressources nécessaires à l'amortissement des emprunts et à l'entretien des ouvrages.

* * * * *

Réunion du conseil municipal : le 6 février 1987

Absent : M. Chamboredon André

Le conseil Municipal s'est réuni en présence de Monsieur ROUX, Conseiller Général, qui a accepté cette invitation avec plaisir.

Plusieurs problèmes sont évoqués :

1°) Protection - sécurité des personnes âgées résidant dans des hameaux isolés. (par M. Kieken)

Suggestion de système d'alarme par télé-alarme.

M. ROUX nous précise: qu'une enquête a été effectuée en 1986 par la DDASS auprès des personnes âgées sur ce problème et qu'il en attend^{rait} les résultats pour connaître les besoins.

: d'autre part, qu'une entreprise privée des Vans dispose de ce matériel d'alarme (en complément d'un poste téléphonique)

: surtout, que la difficulté majeure d'une telle installation réside dans le "support", c'est à dire la réception des appels. Aucune structure existante ne semble vouloir prendre en charge cette responsabilité (problème de personnel, nécessité d'une permanence 24 H sur 24 ...)

M. Roux nous assure de son soutien auprès de la DDASS pour appuyer un éventuel dossier de demande.

2°) Voirie :

Départementalisation de chemins communaux. (par MM. Garidel et François)

M. Roux nous indique que pour une demande de départementalisation il est nécessaire de mettre le chemin en question au "gabarit" : aux normes départementales. Si cette condition est requise pour Mourèdes, la mise aux normes de la route de Bonnevaux semble peu réalisable.

3°) A propos de l'implantation d'un commerce de première nécessité : (boulangerie-épicerie) (par M. Garidel)

Le Conseil Général accorde des subventions sûres et conséquentes. Mais, tout en tenant compte des possibilités offertes, une question reste à se poser : un commerce peut-il "vivre" à Malbosc ?

4°) Création d'une classe maternelle à Malbosc . (par M. Garidel)

Dans le cadre d'une demande de création de classe, M. Roux nous informe des subventions accordées par le Conseil Général :

- . Classe primaire : subv. forfaitaire de 12 à 14 Millions
- . " maternelle : " " " de 18 millions.
- . cantine - 900 F
- . Travaux sur bâtiments communaux : 4 millions.

5) Enfin et à côté des problèmes ne concernant que la commune, il est demandé à M. Roux (par Cl. Brion) si le Conseil Général disposait d'informations sur les retombées de l'accident nucléaire de Tchernobyl au niveau de la région.

M. Roux nous précise qu'il n'a pas d'information et que cette question ne circule pas au sein du Conseil Général. (Ce qui paraît tout à fait regrettable alors que nous nous situons dans une des régions des plus nucléarisées de France).

- E T A T C I V I L -

Récapitulatif de l'année 1986

NAISSANCES :

RIPART Vincent Jean Lucien né le 9 juin 1986 à Alès
CODOL Nellia née le 21 Octobre 1986 à Alès.

Mariage :

Framboise AUBIER et FLOF le 12 mai 1986

DECES :

MEYNADIER Adrien le 18 janvier 1986 (transcription)
LACROIX Henria Alphonsine le 8 février 1986 (transcription)
MATHIEU Léona Marie le 9 février 1986 (transcription)
LABALME Ernestine Louise Marie le 4 juillet 1986
ROBERT Maria Clémence Sylvie le 9 août 1986
LACROIX Rosine Mathilds le 14 Novembre 1986 (transcription)
LAUBIN ALBERT le 26 décembre 1986
COUBES Louis le 6 octobre 1986
THOME Raoul en décembre 86

* * * * *

BUREAU D'AIDE SOCIALE

DONS :

Dons anonymes : 3.200 F
Hours Raymond : 200 F
Robert Lucien : 100 F
Marc Amélie : 50 F
Chamboredon Marius : 100 F
Coubes Suzanne : 100 F

* * * * *

Madame LACHGAR Eline assure le remplacement provisoire des fonctions de Mme OZIOL à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

* * * * *

L'HISTOIRE ... A SUIVRE !

Les photocopies que vous trouverez ci-jointes concernent l'affaire de " la révolte des Masques - 1781 ; 1784 " parue dans la revue "Lou Rebieure" (le regain).
Nous la publions avec l'autorisation de l'auteur M. ROUX Curé d'Aujac et nous le remercions très vivement pour cet article et ceux à suivre.

Les Archives Départementales de l'Ardèche à Privas sont en possession d'un dossier important, coté 25 B 79-80, baillage de Villeneuve-de-Berg, concernant une affaire qui fit grand bruit, quelques années seulement avant la Révolution. En voici une synthèse dans le style de l'époque. Elle intéressera sûrement nos lecteurs, en particulier ceux d'Aujac et de Bonnevaux et même nos amis de Malbosc, "l'auberge" d'Aubrias se trouvant placée au coeur du drame.

Information par Jean-Claude Saralier, écuyer, capitaine de cavalerie, lieutenant de prévôt de la maréchaussée de Languedoc à la résidence du Puy, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, assisté de Mr Me Charles Genton, conseiller du roi, lieutenant principal civil et criminel en la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, à la requête du Procureur du roi représenté par Mr Me Antoine Fages écuyer, seigneur du Curtil, contre des quidams armés, masqués, et déguisés, accusés d'avoir formé des attroupements considérables, assassiné, incendié, volé de l'argent, brûlé des papiers, etc..

Le 1er attroupement eut lieu le jeudi 13 septembre 1781 à IOH. du matin sur le chemin des Vans à Berrias. Le 2ème, plus considérable, se porta le 8 janvier 1782, sur la montagne du Platon à un demi quart de lieu des Vans (menaces sans exécution).

Mais le 30.I.1783 les attroupements se renouvelèrent; les attroupés étaient armés de fusils, sabres, pistolets, épées, couteaux de chasse et avaient le visage couvert et barbouillé de noir ou autres couleurs.

A IOH. du matin, 35 masques entrèrent dans la ville des Vans. Ils entourèrent la maison de Jacques Monteil, Procureur, s'y introduisirent, le couchèrent en joue, enfoncèrent la porte de son cabinet, prirent son argent et une partie de ses papiers, jetèrent les autres dehors, lesquels furent emportés et brûlés. Le même jour, ils tirèrent des coups de fusil dans les fenêtres de Me Jacques Simon Roure, Avocat. Les balles portèrent sur les panneaux des fenêtres, dont les vitres furent brisées.

Le 1er février, Joseph Grégut et Jean Talon de la Communauté de Banne reçurent 2 billets de la part des masques (se disant : la bande anglaise), leur ordonnant de contribuer au paiement de la dépense de la troupe s'élevant à 3 louis. Mêmes billets à d'autres particuliers.

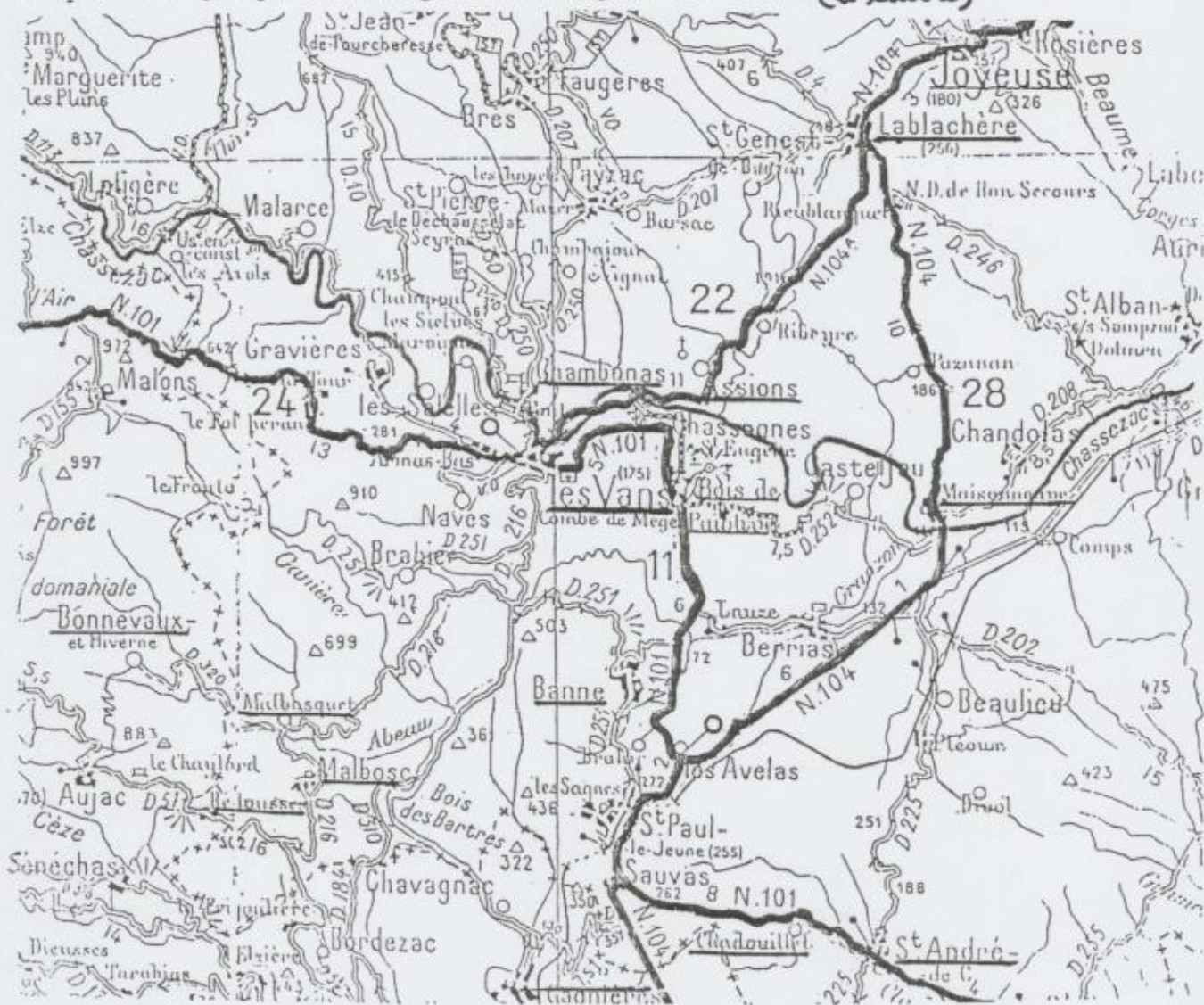
Le 5, Ils entrèrent dans la maison de Jean-Baptiste Castanier, procureur, du lieu de Malbosquet, paroisse de Malbosc, lui réclamèrent 100 louis et tous ses papiers avec menace de le tuer. Il leur livra sa montre, et 15 livres. Ils enfoncèrent la porte du cabinet de son épouse où ils trouvèrent un anneau d'or, 39 livres, du linge et autres effets.



Ils emportèrent aussi tous ses papiers qui furent brûlés sur la place.

Le même jour, des masques attaquèrent Pierre Villard, maître d'école de la paroisse de Malbosc, le traînèrent hors de sa maison, lui prirent ses papiers, une perdrix et la somme de 5 livres 4 sols. il fut ensuite excédé et jeté sous un mur. Vincent Ginhoux du lieu des Salles de Gagnières, paroisse de Courry, eut aussi leur visite. Ils brisèrent ses armoires, lui prirent des bouteilles et 4 livres 4 sols.

Le 8 février, dans la matinée, 100 à 120 masques venant des Assions, parurent sur la montagne des Vans.. Jean Louis Morier, notaire de Ponge, paroisse de Chambonas, voyant qu'ils s'approchaient de sa maison, cacha une partie de ses papiers et se sauva avec sa famille par une porte de derrière, mais ils furent poursuivis et rejoints par les masques lesquels couchèrent en joue le fils Morier. Celui-ci leur demanda s'ils voulaient boire : ils répondirent, oui. Revenu avec eux, près de sa maison, Morier entendit que les masques disaient " Nous voulons son argent et ses papiers ". Il prit de nouveau la fuite, mais il fut encore poursuivi et atteint par le chef de la bande qui lui mit le pistolet sous la gorge. Pour éviter d'être tué, Morier lui remit tout l'argent qu'il portait. Le masque lui dit ensuite qu'il fallait accélérer leur retour à la maison de son père pour éviter le pillage. Chemin faisant il recommanda au fils Morier de dire qu'il ne lui avait remis que 12 sols. En arrivant, Morier offrit des billets ou des quittances a ceux qui avaient à se plaindre de lui ou de son père. Tous avouèrent que personne ne se plaignait. Cependant, les portes furent brisées, les papiers brûlés et la maison entièrement pillée. Les provisions : lard, viandes salées et tout ce qui fut propre a manger fut emporté etc... (à suivre)



on où se sont manifestés "LES MASQUES ARMÉS"

Dors, ô mon bien aimé
Je suis là pour te veiller
De tes yeux aux cils argentés
Emanent les rêves, les plus enchantés
Dors, mon amour, un jour, toujours,
Réalités ! ...
Chante tes espoirs à celle qui les comprend
Exalte au plus profond les êtres, sans dérision
Pour l'ombre d'un jour sur ton âme attendrie
Allume les feux de l'amour endormi
D'une vie sans espoir
Chante ô mes Cévennes
L'amour et la liberté
Crie sans raison
le labeur et ses façons
Laisse-toi bercer dans nos bras endoloris
Et caresser par nos mains inassouvies
Nos larmes de joie, réveillent en ton sein
Toute la poésie de la nature
Sommeille aussi longtemps que tu le désires
Garde-nous ta virginité des matins les plus purs
Exulte les espoirs les plus sages
Et tremble devant ceux qui n'osent y croire
Car ils sont pour toi, ô ma Cévennes
Le loup à l'agneau
Garde toi d'aimer, le froment du printemps
Protège ton âme pure de leurs mains insensées
Et vénère en ceux qui te comprennent
L'amour d'un jour sans lendemain
Couvrez nous de tes charmes insatiables
Donne la vie toi qui nous a donné l'espoir
Fais nous tienne et garde dans tes bras
Nos corps ensevelis
Déshabillés de tous leurs carcans d'absurdités !

Brigitte CRIBLEZ